



AMDL

الوكالة المغربية لتنمية الأنشطة اللوجستية
+٠٥١٥٠٠٦٦ +٠٤٢٠٤٥٥٤٤ ١ +٢٢٤٤ ٨ +٨٨٤٤٥٥٤٤
Agence Marocaine de Développement de la Logistique

Décision n°13/2024 relative à l'organisation du concours de recrutement d'un Cadre en Statistique

Le Directeur Général de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique
(AMDL)

Vu le dahir n°1-11-85 du 29 rjeb 1432 (2 juillet 2011) portant promulgation de la Loi n° 59.09 portant création de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique ;

Vu le Dahir n°1-23-42 du 8 rjeb 1444 (2 juin 2023) portant nomination du Directeur Général de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique ;

Vu la circulaire n°24/2012 du 22 Octobre 2012 du Chef du Gouvernement relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;

Vu le statut du personnel de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique ;

Vu les postes budgétaires autorisés au titre de l'exercice 2024 ;

Vu les nécessités de service.

Décide

Article 1 : Dans le cadre du renforcement de son potentiel humain, l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique recrute par voie de concours, un cadre ayant le profil suivant :

| Diplôme | Spécialité | Expérience | Nombre de postes |
|------------------|-------------|----------------------------------|------------------|
| Ingénieur d'Etat | Statistique | Aucune expérience n'est demandée | 1 |

Les candidats doivent également remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité marocaine ;
- être âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus à la date de recrutement ;
- être titulaire d'un diplôme **reconnu par l'Etat** et donnant accès au grade de cadre conformément au statut du personnel de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, dans la spécialité ci-dessus.



AMDL

الوكالة المغربية لتنمية الأنشطة اللوجيستكية
+٠٥15٠٥٠٢+ +٠٤٢٠٤٠٤٠٤+ | +XEX ^ +H8IX0+ε+
Agence Marocaine de Développement de la Logistique

NB. : Tout dossier parvenu au-delà du délai fixé ci-dessus ou ne remplissant pas l'une des conditions requises ou ne comportant pas une des pièces constitutives du dossier de candidature, ne sera pas accepté et ne fera l'objet d'aucune suite ou réponse de la part de l'ADML.

Pour les dossiers envoyés par voie postale, la date figurant sur le cachet de la poste fera foi.

[Handwritten signature]

Fait à Rabat, le... 02... MAI... 2024

[Handwritten signature]
Le Directeur Général
de l'Agence Marocaine
de Développement de la Logistique
EL MAJRAH EL GHASSANO

